



## Présentation de la mesure

Ce suivi s'adresse à des jeunes ayant besoin d'un accompagnement éducatif de type résidentiel. Huit chambres sont disponibles dans le cadre du Foyer de Szilassy. Chaque jeune est accompagné dans son évolution par une équipe éducative qui travaille avec les 7 domaines d'accompagnement :

- Environnement familial
- Alimentation, santé, dépendances
- Orientation, formation, travail
- Gestion administrative et financière
- Compétences relationnelles
- Logement
- Loisirs, socialisation, projet

Un programme individualisé est élaboré en tenant compte des contraintes de la réalité et du soutien de l'entourage. Lorsque la situation du jeune évolue d'une manière où le placement en foyer n'est plus nécessaire, le jeune peut alors être pris en charge de manière ambulatoire, avec la même équipe éducative. Celle-ci l'accompagnera alors vers son indépendance, toujours sur la base d'objectifs que le jeunes choisira dans le cadre des 7 domaines d'accompagnement.

Durant la prise en charge résidentielle, l'équipe travaille sur deux plans grâce au nombre restreint de places lié à la microstructure, ce qui offre la possibilité de travailler sur l'individu mais également sur le groupe. L'objectif, en individuel, est d'accompagner chaque jeune dans sa situation et lui permettre d'acquérir les outils dans une visée d'autonomie. Le travail sur le groupe amène une dimension relationnelle de respect de l'autre inhérent à une insertion dans la vie sociale. Voici les différentes phases du placement :

### Phase d'observation

Cette phase dure trois mois et permet au jeune de découvrir son nouvel environnement et à l'équipe éducative d'apprendre à le connaître. Au terme de ces trois mois, l'équipe éducative est en mesure de fournir une identification des forces et difficultés du jeune, du réseau (incluant la famille), de l'équipe ainsi que des pistes de travail pour la suite et des objectifs à travailler.

### Phase de transition

Cette phase est consacrée à l'élaboration et à la construction du projet individuel réalisé par le jeune, l'équipe éducative ainsi que son entourage. Elle se situe à la suite de la phase d'observation. La durée est chaque fois d'un trimestre, renouvelable tant que la situation le demande et pour autant que le jeune soit toujours suivi par un service placeur. A chaque bilan, des objectifs sont fixés pour la suite.

### Phase de progression

Cette phase vise à préparer progressivement la transition du jeune vers l'autonomie. La définition de celle-ci est variable. Elle dépend de la situation du jeune, de ses objectifs et du contexte dans lequel il évolue. Quel que soit le cadre du suivi éducatif ambulatoire, le nombre et la forme des contacts sont préalablement définis. Ils se déroulent dans divers lieux, soit au domicile, au travail, à Szilassy, etc. Un soin tout particulier est porté à la transition vers les services adultes en cas de nécessité.